



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

La Poste

Question écrite n° 91284

Texte de la question

M. François Lamy attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le plan « Ambition 2015 » présenté par le président de La Poste et visant un accroissement de la rentabilité devant atteindre 6 % à 7 % d'ici cinq ans pour un chiffre d'affaires en augmentation de 7 %. Ce plan prévoit de remplir des objectifs rendus indispensables par le nouveau statut de La Poste. Il prévoit que la Banque postale sera l'élément moteur de cette expansion, que cette dernière diversifiera ces activités et tirera vers le haut la rentabilité du groupe. Les syndicats s'inquiètent des nouvelles techniques de marketing que les pressions à la rentabilité induisent déjà au sein de la Banque postale, des méthodes diamétralement opposées à l'esprit du service public et basées sur le ciblage commercial des clients les plus faibles. Ce plan prévoit également une baisse d'effectifs justifiée par une diminution de 30 % de l'activité courrier sur la période 2009-2015. Elle se traduira par le non-remplacement de deux départs en retraite sur trois et une perte de 40 000 postes sur 200 000 actuellement pour la maison mère. Cette baisse d'effectif uniquement liée à la baisse de l'activité courrier fait peser, pour l'avenir, une menace sur un élément fondamental du service public, à savoir une présence humaine régulière sur l'ensemble du territoire. Il lui demande donc quelles mesures elle compte prendre afin d'éviter que la course à la rentabilité au sein de la Banque postale ne crée des abus, que le service public soit maintenu et que les emplois à La Poste soient garantis pour éviter les drames humains qui semblent liés au plan de réduction d'effectifs dans d'anciennes entreprises publiques tels le plan Next pour France Télécom-Orange.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91284

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11308

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)